



ASSOCIATION  
**HENRI CAPITANT**  
DES AMIS DE LA CULTURE  
JURIDIQUE FRANÇAISE

*12, PLACE DU PANTHEON 75005 PARIS*

*ADRESSE ELECTRONIQUE :*

[contact@henricapitant.org](mailto:contact@henricapitant.org)

*TELEPHONE : + 33 (0)1 43 54 43 17*

*TELECOPIE : + 33 (0)1 40 51 86 52*

## Journées allemandes

---

**23 mai - 27 mai 2016**  
**LA MONDIALISATION**

---

**Questionnaire relatif au thème n°4**

**MONDIALISATION ET INTERNET**

**Madame le Professeur Martine BEHAR-TOUCHAIS**  
[behartouchais@gmail.com](mailto:behartouchais@gmail.com)

Je fais ci –dessous un questionnaire sous forme de tableau. Vous pouvez répondre, si vous le souhaitez, dans les cases du tableau. Mais c’est à votre gré.

<b>I/ <u>MONDIALISATION, INTERNET ET LES DROITS DES INDIVIDUS</u></b>	
<b>A/ Comment sont protégées dans votre droit les données personnelles ?</b>	
Quelle est la définition des données à caractère personnel dans votre droit ?	
Existe-t-il une définition formelle ?	
Du côté de l’internaute, y a-t-il un droit de propriété sur les données ? S’agit-il plutôt d’un droit à la protection de la vie privée ? (du côté de l’opérateur : valorisation des données : ce sera vu dans le II)	
Faut-il toujours un accord de l’internaute pour recueillir et pour utiliser ses données personnelles ou y a-t-il des cas où on peut le faire sans cet accord ?	
Y a-t-il des données plus sensibles que d’autres, qui sont soumises à un régime spécial (données de santé, religion, opinions politiques, ...) ?	
Votre pays a-t-il conclu (ou fait-il partie d’une Union qui a conclu) un Traité sur le sort des données (comme le traité transatlantique entre l’Europe et les USA par exemple) ? Dans ce cas, comment sont traitées les données ? Ce traité favorise-t-il la protection des personnes ou l’économie ?	
Comment protège-t-on les personnes dans le cloud-computing (l’informatique en nuage) ?	
Comment protège-t-on les personnes dans le big data ?	
Existe-t-il dans votre droit un droit à l’oubli ? Comment se matérialise-t-il ? Pour les pays de l’UE, comment se matérialise dans votre pays la mise en œuvre du droit à l’oubli consacré par les arrêts Google Spain de la Cour de Justice?	
Est-ce que votre législation prévoit un cadre spécifique pour le transfert des données à caractère personnel ?	

Qui est compétent pour faire respecter ces règles ? Existe-t-il une autorité de régulation et de contrôle indépendante, et de quel pouvoir de sanction dispose-t-elle ?	
B/ La liberté d'expression sur Internet	
Y a-t-il des atteintes à la liberté d'expression sur Internet qui ont été sanctionnées dans votre droit ou par des juridictions de votre pays ? -sur les réseaux sociaux (ex : cache pudique par Facebook sur le tableau de Courbet « l'origine du monde » révélant un nu féminin un peu osé, qui avait été reproduit par un internaute) -par des moteurs de recherche	
Y a-t-il à l'inverse des abus de la liberté d'expression qui ont été sanctionnés par vos juridictions ? Propos diffamatoires par exemple Injures sur Internet	
Quels moyens peuvent être mis en œuvre pour faire cesser ces atteintes ? Sont-ils efficaces ?	
C/ Autres droits	
Comment est protégé le droit au respect de la vie privée sur Internet (en dehors de la question des données personnelles) ? Notamment sur les sites de journaux en ligne ?	
Quels sont les moyens pour faire cesser les atteintes ?	
Les droits de propriété intellectuelle sont-ils fragilisés par Internet ?	
Votre droit prévoit-il un cadre spécifique de responsabilité pour les hébergeurs ou les plateformes pour le contenu qu'ils hébergent ou diffusent ?	
D/ Aspects de droit international privé	

Quel est dans votre droit le tribunal compétent en matière de cyber-délits ?	
Est-ce le même pour tous les cyber-délits ?	
Quel est dans votre droit la loi applicable à l'indemnisation de la victime d'un cyber-délit ?	
Est-ce la même pour tous les cyber-délits ?	
<p><b><u>II/ MONDIALISATION, INTERNET ET LA PUISSANCE DES ACTEURS (les géants de l'Internet : GAFA : Google Apple Facebook Amazon, et d'autres encore : booking, expedia, twitter, etc...)</u></b></p>	
<p>Le modèle économique des géants de l'Internet repose sur une prétendue gratuité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-gratuité apparente parce que l'internaute transfère ses données à caractère personnel</li> <li>-gratuité apparente parce que le géant se paye sur une autre face du marché par de la publicité</li> </ul> <p>Votre droit a-t-il déjà fait une analyse de cette fausse gratuité ? Y a t-il déjà eu des textes, des recommandations ou des décisions sur ce point ?</p>	
<p>Les géants jouent avec les différents systèmes juridiques pour optimiser au mieux leur situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-d'abord leur <b>situation juridique</b> : clause attributive de juridiction, clause de loi applicable</li> <li>-ensuite leur <b>situation fiscale</b>, notamment en faisant de la marge, là où l'impôt est le plus faible (Google et le double Irlandais ou le sandwich néerlandais</li> </ul> <p>ex : certains réseaux sociaux payent moins de 6000 euros d'impôts en France pour plusieurs milliards engrangés)</p> <p>Quelle est la position de votre droit face à une telle optimisation permise par la mondialisation, dans ces deux domaines?</p>	
Les géants de l'Internet se rendent parfois coupables d'abus de position dominante ?	

Y a-t-il eu dans votre pays des affaires concernant de tels abus ?	
Les géants de l'Internet construisent souvent des systèmes fermés ou semi-fermés: exemple : Apple : vous avez un Iphone, il faut aller sur apple store, etc..  Votre droit a-t-il appréhendé ces exclusivités et ces écosystèmes fermés ou semi-fermés ?	
Les contrats que proposent les géants de l'Internet aux internautes sont des contrats d'adhésion. Votre droit protège-t-il les internautes dans ce cadre et si oui, comment ? (clauses abusives, pratiques commerciales déloyales, mais est-ce commercial si c'est gratuit ? etc...)	
<b><u>III/ MONDIALISATION, INTERNET ET LES DIFFICULTES DE LA REPRESSION DES PRATIQUES ILLICITES</u></b>	
Comment votre droit lutte-t-il contre la pédopornographie sur Internet ?	
Comment votre droit lutte-t-il contre les propos racistes , haineux sur Internet ?	
Le droit pénal de votre pays est-il efficace pour lutter contre de telles infractions ?	
Votre pays met-il en avant la soft law, l'autorégulation pour lutter contre de telles infractions ?	
Existe-t-il des lois d'exception permettant de requérir le transfert des données par les acteurs d'internet aux autorités nationales ?	
<b><u>IV/ MONDIALISATION, INTERNET ET LES NOUVELLES OPPORTUNITES</u></b>	
Votre droit a-t-il une réglementation spéciale des jeux en ligne ?	
Votre droit a-t-il une réglementation spéciale du crowdfunding ? = financement participatif	

<p>Votre droit a-t-il plus généralement une réglementation de l'économie de partage que permet Internet ?</p> <p>Exemple Blablacar (covoiturage facilité par Internet)</p>	
<p>Votre droit a-t-il réagi à l'uberisation de l'économie permise par Internet?</p> <p>exemple du monopole des taxis mis à mal par une application permettant de partager un véhicule contre un prix entre particuliers (uberpop), ou de réserver les services d'un professionnel en passant par Internet, l'opérateur (uber) prenant des commissions sur chaque opération.</p> <p>Exemple des hôteliers qui supportent les charges des établissements ouverts au public et qui se voient concurrencés par des sites comme AirBnB qui permettent de louer un appartement ou une maison , sans que le loueur soit soumis aux mêmes exigences qu'un hôtel, etc...</p>	